



Procès-verbal d'approbation des comptes  
de l'assemblée générale ordinaire annuelle  
du 29 avril 2025

Le 29 avril 2025 à 14h00 à 1295 chemin du butin 69380 Lozanne, Jean LEVASSEUR agissant en sa qualité d'associé unique de 2C DEVELOPPEMENT, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital social de 1 000,00 euros, a établi et arrêté les comptes annuels et a pris les décisions ci-après relatives aux points suivants :

- approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- affectation du résultat ;
- approbation des conventions règlementées ;

Première résolution - Approbation des comptes annuels

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.


L'associé unique constate, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du code général des impôts.

En conséquence, il donne quitus à la gérance pour l'exécution de son mandat au cours dudit exercice.


Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

Deuxième résolution - Affectation des résultats - Distribution de dividendes

Après avoir pris connaissance des pertes de l'exercice écoulé, s'élevant à un montant de 221,00 euros, l'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé ainsi qu'il suit :

07 61 88 65 25 

Jlevasseur.2cdev@gmail.com 

1295 chemin du butin   
69380 LOZANNE

RCS : 921 800 215 00011 - TVA IC : FR12921800215





L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice qui se chiffre à 221,00 euros en report à nouveau.

Cette résolution est adoptée par l'associée unique.

Troisième résolution - Approbation des conventions visées à l'article du code de commerce

Quatrième résolution - Délégation de pouvoirs en vue des formalités

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de procéder à toutes les formalités prescrites par la loi relativement à l'une ou plusieurs des décisions adoptées aux termes du présent procès-verbal.

Cette résolution est adoptée par l'associée unique.


De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal, qui a été signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Fait à : 1295 chemin du butin 69380 LOZANNE


Le : 29 avril 2025

Le Président

Jean LEVASSEUR

07 61 88 65 25 

Jlevasseur.2cdev@gmail.com 

1295 chemin du butin   
69380 LOZANNE

RCS : 921 800 215 00011 - TVA IC : FR12921800215



## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 14	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	3 120	566	2 554	404	2 150	532.22
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	15		15	15			
Prêts							
Autres immobilisations financières							
	<b>Total II</b>	<b>3 135</b>	<b>566</b>	<b>2 569</b>	<b>419</b>	<b>2 150</b>	<b>513.17</b>
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	10 629		10 629	3 543	7 087	200.03
	Autres créances				252	252-	100.00-
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	1 714		1 714	3 474	1 760-	50.66-	
Charges constatées d'avance (3)							
	<b>Total III</b>	<b>12 343</b>		<b>12 343</b>	<b>7 269</b>	<b>5 075</b>	<b>69.82</b>
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>15 478</b>	<b>566</b>	<b>14 912</b>	<b>7 687</b>	<b>7 225</b>	<b>93.98</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 14	Ecart N / N-1		
				Euros	%	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000	1 000			
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves					
	Report à nouveau	429-		429-		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	221-	429-	208	48. 42	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées					
	Total I	349	571	221-	38. 81-	
	AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges					
Total III						
DETTES (1)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	14 419	6 734	7 685	114. 13	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	144	383	239-	62. 41-	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)					
	Total IV	14 563	7 117	7 446	104. 63	
	Ecart de conversion passif (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		14 912	7 687	7 225	93. 98	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

14 563

7 117

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 14	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	25 797		25 797	13 780	12 017	87. 21
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	<b>25 797</b>		<b>25 797</b>	<b>13 780</b>	<b>12 017</b>	<b>87. 21</b>
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			<b>25 797</b>	<b>13 780</b>	<b>12 017</b>	<b>87. 21</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			24 154	21 100	3 054	14. 47
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			365	201	164	81. 59
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			0	9	8-	96. 58-
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			<b>24 519</b>	<b>21 310</b>	<b>3 209</b>	<b>15. 06</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			<b>1 279</b>	<b>7 529-</b>	<b>8 808</b>	<b>116. 98</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTES DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	14
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>				
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>				
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>				
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>		1 279	7 529-	8 808 116. 98
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			7 100	7 100- 100. 00-
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
<b>Total VII</b>			7 100	7 100- 100. 00-
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 500		1 500
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>Total VIII</b>		1 500		1 500
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>		1 500-	7 100	8 600- 121. 13-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>		25 797	20 880	4 917 23. 55
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>		26 019	21 310	4 709 22. 10
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>		221-	429-	208 48. 42

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

JEROME CHOURAQUI

SAS 2C DEVELOPPEMENT

1295 Chemin du Butin

69380 LOZANNE

*ANNEXE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024*

*JEROME CHOURAQUI*

*11 Rue Voltaire*

*69210 L ARBRESLE*

*04.74.01.26.40.*

## ANNEXE

SOMMAIRE	page
Faits caractéristiques de l'exercice	10
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	10
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	10
Permanence ou changement de méthodes	10
Informations générales complémentaires	11
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Produits à recevoir	11
Charges à payer	11
Charges et produits constatés d'avance	11
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	11

NA = Non Applicable NS = Non significative

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Exercice clos au 31.12.2024 : suite à l'abandon de compte courant de 7 100€ avec clause de retour à meilleure fortune de 2023, la situation de 2024 a permis de réaliser une reprise sur cet abandon.

Soit une reprise nette de 1 500€.

L'abandon restant est donc de 5 600€.

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Produits à recevoir

#### Charges à payer

#### Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Engagements financiers

##### Engagements donnés

##### Engagements reçus